

FILLEAU DE SAINT-HILAIRE

(1823 – 1827)

pp. 220-228

Abréviations

AMM : Annales maritimes et coloniales.

ANOM : Archives nationales d'outre-mer.

ANOM. FILLEAU DE SAINT-HILAIRE, dossier personnel : ANOM. EE881/6. Dossier personnel d'Edme-Jean-Hilaire Filteau de Saint-Hilaire.

SHD, Marine : Service historique de la Défense, Marine, château de Vincennes.

SHD, Armée de terre : Service historique de la Défense, Armée de terre, château de Vincennes.

Page	Note
Numéro de la séquence	
220, 1	<p>Edme-Jean-Hilaire Filteau de Saint-Hilaire. ANOM. FILLEAU DE SAINT-HILAIRE, dossier personnel. <i>Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou</i>, seconde édition, tome III, 1905, p. 427, 3°.</p>
221, 1	<p>Pierre-Louis Boursaint, directeur des Colonies par intérim (1822-1823). AMM, 1823, 1^{ère} partie, p. 6. Boursaint y figure sous le titre de « Directeur des Colonies, des fonds et Invalides ». Sur l'épuisement occasionné par cette double charge, il se confia à un ami : « on avait fait de moi dans ces derniers temps une sorte de personnage. Je réunissais dans mes faibles mains la moitié du Ministère. Abîmé de soucis et de travail, j'étais malheureux comme un chien, avec mon importance et mon gros traitement. Cet enfer a duré un an. » Pierre-Louis BOURSAIN, <i>Correspondance particulière de M. Boursaint</i>, Paris, A. Éverat, 1834, 443 pages, lettre du 9 août 1823, p. 79.</p>

Frédéric de Crouseilhes, directeur des Colonies (1823-1824).

ANOM. 1 LEG 7.

221, 1

Ordonnance du roi nommant directeur de l'administration des Colonies le baron de *Crouseilhes*, maître des Requêtes (19 uillet 1823).

AMM, 1824, p. 443.

Curieusement, l'ordonnance nommant Crouseilhes directeur des Colonies ne figure pas dans les Annales maritimes et coloniales. Celle-ci informe de sa nomination le 6 août 1824, au poste de secrétaire général du ministère de la Justice.

Les inquiétudes de Saint-Hilaire.

ANOM.GUY 59/5 (10).

220, 1

Ces inquiétudes s'expriment dans une longue dépêche ministérielle au gouverneur (le brouillon est de sa main) en date du 2 octobre 1823.

- face aux demandes contradictoires d'Auguste Vaillant, aide de camp du gouverneur Milius, dans son rapport du 19 mai 1823. sur les établissements de la Mana ;

- face aux consignes prématurées : il s'agit d'un règlement, deux instructions et une ordonnance coloniale arrêtées entre le 1^{er} et 10 juin 1823, alors même que l'expédition n'est pas arrivée et que Milius ne découvrira le terrain qu'en novembre ;

- face au retard d'Elliot à se rendre à la Mana. Sa lettre du 15 juin 1823 au gouverneur Milius transmise à la direction des Colonies.

Saint-Hilaire essaie d'en savoir plus.

ANOM.GUY 59/5 (10).

220, 1

Lettre du ministre à Cerfberr, 16 octobre 1823. Brouillon de l'écriture de Saint-Hilaire.

La finalité assignée à l'expédition de Cerfberr suggère aussi que Saint-Hilaire, son rédacteur, est conscient de ne pas disposer d'informations satisfaisantes sur ce qui se passe vraiment à la Mana : « L'administration de Caïenne ne m'a pas encore fait parvenir les renseignements qui me sont nécessaires pour savoir s'il convient encore d'envoyer sur les lieux ou familles françaises, et pour connaître les préparatifs qui ont pu être faits dans cet objet. En attendant que je reçoive ces renseignements, s'il vous convenait d'effectuer un voyage à la Mana, je me porterais volontiers à vous en faciliter les moyens ».

Ainsi, tout en étudiant les candidats au départ, le ministère se demande si cela en vaut bien la peine.

222, 2	<p>La candidature du capitaine Gerbet. ANOM. FM/SG/GUY59/5(10) Sa lettre du 24 octobre 1823 présentant son projet.</p>
222, 2	<p>L'agrément du projet de Gerbet. ANOM. FM/SG/GUY59/5(10), dépêche ministérielle du 5 novembre 1823.</p>
222-223, 3	<p>L'idée de Saint-Hilaire de faire partir Anne-Marie Javouhey à la Mana. ANOM. FM/SG/GUY 59/5 (15) Lettre de candidature d'Anne-Marie Javouhey, 17 juin 1824. Cette lettre que j'ai découverte ne figure malheureusement pas dans la correspondance éditée. Pour cette raison, l'historiographie a considéré que le projet de la venue d'Anne-Marie Javouhey à la Mana remontait à 1827. Pour la même raison, le rôle de Saint-Hilaire dans ce projet est tout aussi méconnu. C'est pourtant lui qui a poussé à la création d'un second établissement à côté de celui du capitaine Gerbet. La suite du récit montre le soutien inconditionnel que Saint-Hilaire apporta à la religieuse. Sans lui, jamais elle n'aurait pu fonder Mana. Ce soutien fut à la mesure de son admiration et de sa confiance en elle. J'insiste sur la forte impression qu'elle fit au ministère à son retour d'Afrique. Il est aujourd'hui difficile de se l'imaginer, familiarisés que nous sommes avec des femmes qui s'affirment dans la société. Les traits que je lui prête dans ces lignes sont ceux qui lui étaient reconnus par tous ceux qui la croisaient. C'étaient des qualités de cheffe et d'entrepreneuse. Dans un monde d'hommes, elle en paya d'ailleurs le prix. C'est en 1827, quand renaît l'espoir du départ d'Anne-Marie Javouhey à la Mana qu'une source, en l'occurrence une note de l'écriture de Saint-Hilaire, mentionne explicitement le rôle de ce dernier. Devenu directeur des Colonies, il évoque « l'idée [qu'il] lui a suggérée de se charger de notre établissement de la Mana » (ANOM. FM/SG/GUY60/5(18). Note du 13 août 1827). Mais les choses étaient claires de longue date puisqu'en septembre 1824, c'est lui qui rédigea la lettre à la signature du ministre demandant l'avis du gouverneur sur l'idée d'un établissement « que Mme Javouhey se propose de former à la Mana ». Il souligne le nom du lieu sans doute parce que celui-ci ne figure pas dans la lettre de candidature de la religieuse.</p>
223, 3	<p>Les rencontres du capitaine Gerbet et d'Anne-Marie Javouhey dans le bureau de Saint-Hilaire. ANOM. FM/SG/GUY 59/5 (15) Dépêche ministérielle au gouverneur sollicitant son avis pour ce projet. C'est cette lettre qui établit clairement les rencontres entre Gerbet et la religieuse : « M. le capitaine Gerbet qui a eu ici plusieurs conférences avec Mme Javouhey pourra vous donner quelques explications sur le plan qu'elle a conçu. ».</p>

223, 3	La réponse négative du gouverneur à la venue d'Anne-Marie Javouhey.
	ANOM. FM/SG/GUY 59/5 (14).
	Sa dépêche du 23 décembre 1824.
223, 3	Le retour de Milius et des survivants de l'expédition.
	SHD, Marine. CC7alpha 1771, dossier personnel de Milius.
	Rapport du 5 juillet 1825 : le retour de Guyane a été autorisé par décision royale du 8 décembre 1824. Le gouverneur a rendu son service le 25 mars 1825 et débarqué le 8 mai 1825.
223, 3	Le retour des sœurs Xavier et Léocadie.
	Ce retour est attesté dans ANOM. FM/GEN68 (664).
	Les entretiens de sr Xavier à son retour avec la supérieure générale n'ont pas laissé de traces écrites. Je me suis bornée à faire relater par sr Xavier des choses qu'elle ne pouvait pas ne pas avoir vues à Nouvelle-Angoulême d'où elle-même arrivait.
224, 4	Les consignes du gouverneur Milius.
	ANOM.GUY 59/5 (10).
	Elles sont exposées dans les instructions de juin 1823.
224, 4	Le volontarisme du gouverneur Milius.
	« Nous avons appris par notre propre expérience... »
	ANOM.GUY 59/5 (10).
	Instructions à Brache, capitaine de la compagnie des chasseurs de la Guyane, 1 ^{er} mai 1823.

224, 4	<p>Le plan de l'ingénieur géographe. ANOM. 14DFC 633B <i>Projet de ville proposée pour la Nouvelle-Angoulême où l'on a indiqué le tracé des terrains désignés à la culture autour de la ville. 17 mars 1823</i> Auteur : Alphonse Louis Zéni, sous-ingénieur de la Marine, ingénieur chargé des travaux sur la Mana. Ce plan contraste rudement avec la triste réalité du terrain. Galerie d'images. Nouvelle-Angoulême (ou le choc du réel)</p>
224, 4	<p>Première inspection de Milius à la Mana. ANOM.GUY 59/5 (16). Son rapport au ministre, 15 décembre 1823. Les brèves citations en sont extraites. Sur l'usure des chaussures, l'information vient d'ailleurs : ANOM.GUY 59/5 (15). Extrait du rapport du capitaine Delhaye sur les travaux exécutés du 16 juillet au 30 septembre 1824 : « Il leur manque beaucoup d'effets : habillés en octobre et novembre 1822. Ils n'ont rien reçu depuis : les effets demandés pour 1823 et 1824 n'étant pas encore arrivés. Le manque de chaussures se fait surtout sentir... »</p>
225, 4	<p>Une situation aggravée par le gouverneur : Bourg-Cormoran. ANOM.GUY 59/5 (14). Ordonnance du 12 janvier 1824 portant création de l'établissement de la Mana en plusieurs sites : Nouvelle-Angoulême, Bourg-Cormoran et Port de la Nouvelle-Angoulême.</p>
225, 4	<p>Les fourmis-flamants, appelées en Guyane « fourmis flamandes ». <i>Dictionnaire raisonné et universel des animaux, tome second, p. 215</i> Article « Fourmi-flamant » <i>Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale Pierre BARRERE, partie 2, p. 183.</i></p>
225, 4	<p>Une situation aggravée par le gouverneur : les missions d'exploration. ANOM.GUY 59/5 (11) et (14). Dépêche de Milius du 1^{er} avril 1824.</p>

225, 4	<p>Les réserves de Leschenault de Latour sur la qualité des sols. ANOM.GUY 58/5 (6) Son rapport de décembre 1823 ANOM.GUY 59/5 (11) et (14). Dépêche du gouverneur Milius du 1^{er} avril 1824 où il en fait état.</p>
225-226, 4	<p>D'innombrables rapports. Le carton 59 de la série géographique Guyane regorge de dépêches, plans, lettres, notes, tableaux, œuvre d'officiers de marine, d'infanterie, de santé, d'ingénieurs géographes, commis d'approvisionnement, colons de longue ou fraîche date. Ils s'appellent Vaillant, Sercey, Billehuest de Saint-George, Harasse de la Vicardière, Parent, Gatier, Le Chevalier, Brache, Delhayé, Quincé, Pongis, Bodin, Zéni, Royer, Possel, Gros, Florian. ANOM.GUY 58/5 (10), dépêche de Milius du 13 septembre 1823 à un chirurgien de marine.</p>
226, 4	<p>Circonstance aggravante : l'arrivée du colonel Elliot. ANOM.GUY 59/5 (14) 20 avril 1824, dépêche du gouverneur Milius au ministre au sujet des exigences du colonel Elliot. <i>Rapport de M. le colonel Elliot sur la colonisation de la Mana</i> communiqué par le gouverneur le 2 octobre 1824.</p>
226, 4	<p>Premières victimes, deux Alsaciens dont Berr Cerfberr. ANOM.GUY 58/5 (7) Correspondance relative à la mort de Cerfberr et d'un des colons ; démarches vaines de leurs veuves et des rescapés (1824-1830). La date exacte de la mort de Cerfberr, le 19 mai 1824 ne figure pas dans les dossiers de la Mana mais dans le <i>Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne, n° 6, famille CERFBERR, Strasbourg : Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, 1985 page 479 : Marx BERR + Guyane 19 5 1824.</i> Il ne peut y avoir d'autres sources que le témoignage des survivants, deux colons et son fils.</p>

226, 4	<p>Des statistiques sur des bases fausses. Elles furent dénoncées par le colonel Elliot dans un rapport de juin 1824. ANOM.GUY 59/5 (14) : « Le ministre a été induit en erreur par les rapports sanitaires qui lui sont envoyés de la Mana. On n’y a porté que les malades traités à l’hôpital mais comme il n’y a que seize lits, le médecin est forcé d’en soigner le plus grand nombre à la caserne ou chez eux ; et les convalescents auxquels il doit faire continuer un régime, sont plus nombreux encore. Dans le mois de mai dernier par exemple, on ne trouve que seize hommes à l’hôpital faisant 381 journées, tandis qu’il y a eu en effet un jour dans l’autre 57 malades sur les trois postes, faisant un total de 1167 journées sans compter les convalescents. »</p>
226, 4	<p>La mort en juillet 1824. ANOM. FM/SG/GUY60/5(17) Le nombre de 42 décès ne vaut que pour ce mois. Un rapport de Milius en date du 21 janvier 1825, fait état de 67 morts, un nombre en rien définitif car d’autres agents sont morts ultérieurement des suites de leur séjour à la Mana.</p>
226, 4	<p>L’arrivée de Gerbet et ses colons jurassiens à la Mana. ANOM/FM/SG/GUY60/5(17) « Procès verbal de prise de possession des bâtiments et terrains concédés aux familles de laboureurs immigrants du Jura arrivés le 5 décembre 1824, au port de la Nouvelle-Angoulême sous la direction de M . le capitaine Gerbet. 8 décembre 1824 ». Galerie d’images. Port de la Nouvelle-Angoulême (1)</p>
226, 4	<p>Les explications du gouverneur Milius. ANOM. FM/SG/GUY59/5(14) Le gouverneur Milius « en rivière de la Mana » au ministre de la Marine et des Colonies, 2 octobre 1824.</p>

Les orphelines fautives.

- 226, 4 ANOM/FM/SG/GUY59/5(10), dépêche de Milius du 15 juillet 1823.
Les orphelines furent fustigées dès leur arrivée. Le gouverneur dit d'elles : « outre leur laideur insupportable (souligné dans le texte), elles sont paresseuses et de mauvaises mœurs ; ce sont de mauvais éléments de population, de vilaines plantes, dont on ne peut recueillir que des fruits amers. »
-

Les orphelins, une « mauvaise semence ».

- 226, 4 ANOM. FM/SG/GUY 59/5 (15), dépêche de Milius du 25 mars 1825.
« Sur cinquante orphelins qui ont été envoyés à la Mana, dix sont morts, dix-neuf ont été incorporés dans le 16^e [sic : 16^{ème} Léger d'infanterie] et placés dans les Directions de l'Artillerie et de l'Imprimerie. Les autres, au nombre de vingt-un ont été embarqués en qualité de novices et de mousques sur les bâtiments de la Station.
Ces enfants nés du libertinage n'ont profité ni en taille ni en savoir. C'est une mauvaise semence qui n'a produit aucun fruit à Cayenne et dont nous sommes fort heureux de nous être débarrassés.
Les orphelines se tireront d'affaire comme elles le peuvent. Elles se sont montrées indignes, par leur mauvaise conduite, des bienfaits du Gouvernement. En un mot, Monseigneur, si tous les enfants de la charité des autres départements ressemblent à ceux de l'hospice de Brest, je suis forcé de convenir que de tels éléments de colonisation ne conviendront jamais à un établissement naissant. »
-

Le témoignage d'un charpentier rescapé.

- 227, 4 ANOM. FM/SG/GUY49/1(23), sa lettre au ministre de la Marine et des Colonies, 17 novembre 1835.
Il s'appelait Stanislas Pottier et sa lettre en dit long du sens des classements. Stanislas Pottier demanda à revenir en Guyane et pour ce faire révéla le drame de la « compagnie des ouvriers de tous les métiers », membres de l'expédition de 1823, qui ne s'attendaient pas à être traités de la sorte. Ce genre de témoignage n'intéressant personne à la direction Colonies, de surcroît rarissime, il fut classé dans les projets de colonisation.
-

Le diagnostic et la prescription musicale du gouverneur Milius.

- 227, 4 ANOM. FM/SG/GUY59/5(14)
Le gouverneur Milius « en rivière de la Mana » au ministre de la Marine et des Colonies, 2 octobre 1824.
-

227, 5	<p>Nomination de Baillardel de Lareinty à la direction des Colonies. ANOM. Dossier personnel EE80/37. ANOM. 1 LEG 8. Ordonnance du roi nommant directeur des Colonies le baron de Lareinty, 11 août 1824.</p>
227, 5	<p>La date d'arrivée du gouverneur Milius. SHD, Marine. CC7alpha 1771, dossier personnel de Milius. La date 8 mai 1825 figure dans un rapport du 5 juillet 1825.</p>
227, 5	<p>Décès de Baillardel de Lareinty. AMM, 1826 2^{ème} partie, tome 1, nécrologie p. 150-154. Il est mort le 10 février 1826 d'une « inflammation de poitrine », aux termes des diagnostics de l'époque.</p>
227, 5	<p>Filleau Saint-Hilaire, directeur des Colonies. ANOM. FILLEAU DE SAINT-HILAIRE, dossier personnel. Ordonnance royale du 16 février 1826.</p>
228, 5	<p>Abandon définitif du site de Nouvelle-Angoulême. ANOM. FM/SG/GUY59/5(16) Rapport du gouverneur par intérim Missiessy, 2 juillet 1826. Il propose de démonter « la maison du Commandant, celle de l'Administration, l'hôpital, la caserne qui peut contenir de 3 à 400 hommes et le magasin général ». Le travail est estimé à un mois de démontage effectué par « huit Chasseurs de couleur et douze Nègres du Roi pour travailler de suite à l'opération ».</p>